

DU PARTI AUTHENTIQUEMENT OUVRIER ET SOCIALISTE?...

«L'ordre juste de la société et de l'Etat est le devoir essentiel du politique».
(Benoît XVI dans l'Encyclique «Deus caritas est» décembre 2005)

En 1937, j'ai adhéré aux «Jeunesses Socialistes», autrement dit, à l'organisation de jeunesse de la S.F.I.O. (Section Française de l'Internationale Ouvrière). A la vérité, je dois avouer que j'ai bien failli adhérer aux jeunesses communistes.

Quoiqu'il en soit, comme tous ceux de ma génération, j'ai connu deux partis politiques s'auto-proclamant: partis ouvriers. Il ne m'a pas fallu longtemps pour comprendre que les politiciens de la S.F.I.O. étaient, surtout, avides de pouvoir. Ils ne devaient pas, d'ailleurs, tarder à montrer leur véritable nature en se définissant comme les gérants loyaux de l'économie capitaliste rebaptisée depuis «économie de marché».

Quant au P.C. devenu, par la suite P.C.F., j'ai également très rapidement compris qu'il était, d'abord et avant tout, au service de Staline, le nouveau Tsar de toutes les Russies, ce qui ne l'empêchait pas de s'auto-proclamer comme LE parti de la classe ouvrière.

Aujourd'hui, de la même manière, les néo-staliniens qui dirigent la C.G.T. parlent, eux aussi, de LA C.G.T. en oubliant qu'en 1947, à l'affirmation de Benoît Frachon: «LA C.G.T. continue», Robert Bothereau, premier secrétaire général de la C.G.T.F.O. avait rétorqué: «Nous continuons la C.G.T.». Mais il est vrai que certains dirigeants de la C.G.T.F.O. se sentaient plus proches de la S.F.I.O. que de la «vieille C.G.T.»! Cependant, «les faits sont têtus», de renoncements en renoncements, les «partis ouvriers» sont devenus des «partis de gauche» dont les programmes et la politique sont parfois plus rétrogrades que ceux des «partis de droite».

Mais voilà qu'aujourd'hui on nous propose la «reconstruction» d'un «authentique parti ouvrier et socialiste». Constatons, tout d'abord, que si les mots ont un sens: vouloir «reconstruire» un parti «authentiquement ouvrier» signifie que ce dernier n'existe pas... dont acte!

Je l'ai déjà dit: personnellement, je ne vois aucun inconvénient à la construction, face à l'état national et international, d'une «représentation politique ouvrière et démocratique». Sans toutefois oublier que nous ne sommes plus en 1905 dans une démocratie parlementaire qui pouvait permettre aux «guesdistes» (cités en modèles par nos modernes reconstructeurs) d'entretenir l'illusion que par l'exercice du pouvoir on pourrait assurer l'émancipation des travailleurs.

De plus, il nous faut bien constater que, dans le système bonapartiste de plus en plus autocratique et de surcroît, subsidiaire du «Saint Empire Romain Germanique», aucune illusion n'est permise... Plus que jamais «l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes» ce qui, selon moi, implique la reconstruction d'une véritable Internationale ouvrière qui serait à l'image de la première et ne devrait rien aux sinistres palinodies de la deuxième et de la troisième.

De ce point de vue, on doit reconnaître à Ségolène Royal (à laquelle certains de nos «reconstructeurs» ont fait publiquement référence) une certaine franchise. Après son pèlerinage à «Jeanne d'Arc», en réclamant un «ordre juste» fondé sur la pseudo «démocratie participative» elle annonce clairement la couleur. Sainte Marie Ségolène puise son inspiration chez Herr Ratzinger, ce «pape allemand» aux origines politiques incertaines qui, dans la droite ligne de Pie XII, écrit:

«...la construction d'un ordre juste de la société et de l'Etat, par lequel est donné à chacun ce qui lui revient, est un devoir fondamental, que chaque génération doit à nouveau affronter. S'agissant d'un devoir politique, cela ne peut pas être à la charge immédiate de l'Eglise. Mais, puisque c'est en même temps un devoir humain primordial, l'Eglise a le devoir d'offrir sa contribution spécifique... »

Nous n'avons pas besoin d'un Etat qui régent et domine tout, mais au contraire d'un Etat qui reconnaisse généreusement et qui soutienne, dans la ligne du principe de subsidiarité, les initiatives qui naissent des différentes forces sociales et qui associent spontanéité et proximité avec les hommes ayant besoin d'aide. L'Eglise est une de ces forces vives...» (1).

La messe est dite... Décidément, ce monde là n'est pas le mien!

Alexandre HEBERT.

(1) cité par Michel et François Godicheau: «*Cléricalisme et ordre public*». LA RAISON n°522 - juin 2007.

MAÏTÉ HÉBERT BOYADJIS QUITTE LE «COMITÉ D'ORGANISATION»

Le 7 Juin 2007

Camarades Daniel GLUCKSTEIN, Gérard SCHIVARDI.
Pr.info.: à Pierre LAMBERT et Roger SANDRI.

Chers camarades,

Suite probablement à un fâcheux concours de circonstances, je ne figure pas sur la liste des premiers signataires du «*Comité provisoire pour la reconstruction d'un authentique Parti Ouvrier*». C'est, sans doute, ce qui explique que je n'ai pas été invitée à la première réunion de ce Comité provisoire qui s'est tenu le 3 juin dernier.

Cela étant, j'ai quand même pris soin de lire les textes que j'ai reçus, qu'il s'agisse du «*Comité provisoire*» ou du P.T. dont je suis adhérente, (d'abord au M.P.P.T. puis au P.T.) depuis ses débuts. A l'époque, il s'agissait également de «*construire un véritable Parti Ouvrier indépendant*». Je suis donc au regret de vous informer que je ne me sens aucun goût pour «*reconstruire*» un Parti «*authentiquement ouvrier et...socialiste*» avec les nostalgiques de la 2ème et de la 3ème Internationale, qui s'affirment, par ailleurs, des partisans de Jules Guesde et, pour certains d'entre eux, disent avoir voté pour Marie-Ségolène ROYAL au second tour de l'élection présidentielle.

En ce qui me concerne, à la collaboration avec les «appareils» totalement intégrés à «l'économie de marché» et à ses institutions, je préfère les contacts (même si c'est difficile) avec ceux qui, dans le monde, s'efforcent de reconstruire une «authentique» Internationale ouvrière à l'image de la première Internationale.

Dans ces conditions, je vous demande de bien vouloir retirer ma signature.

Bien cordialement à vous.

Maïté HEBERT-BOYADJIS

CRIMES DE «LÈSE-MAJESTÉ»

Les militants et ils sont nombreux qui, comme moi, ont participé activement à la vie du mouvement ouvrier, savent ce que signifie la démocratie ouvrière. Dans la vieille C.G.T. et, jusqu'à une date récente à la C.G.T.F.O., on pouvait critiquer, voire même combattre telle ou telle orientation confédérale sans se voir taxé de «*scissionniste*» ou «*d'anti-syndical*». On pouvait naguère critiquer Léon Jouhaux pour s'être, aux obsèques de Jean Jaurès, rallié à «l'Union Sacrée» en déclarant, entre autres: «*la classe qui part dont je suis*».

Aujourd'hui, ne pas être d'accord sur la participation de la bureaucratie confédérale (dépendante de la rue Solférino) aux instances de ces organisations internationales réactionnaires et corporatistes que sont la C.E.S. et la C.S.I., c'est non seulement interdit, mais c'est même «*insulter le secrétaire général de la C.G.T.F.O.*» !!!.

Des camarades se sont vus exclus de leur organisation politique, d'autres plus ou moins vilipendés pour avoir eu l'audace de critiquer certaines orientations confédérales relayées, il est vrai, par un «Service d'ordre» venu d'ailleurs. De tels agissements, étrangers à nos traditions, doivent cesser ! Staline est mort...est mort et enterré!

Alexandre HEBERT.

DEFENSE DE L'ECOLE COMMUNALE...

Même à l'approche des échéances électorales, le gouvernement n'est pas resté dans l'expectative. Ainsi, l'ex Ministre de l'Education Nationale a-t-il rendu public un projet de circulaire concernant les *Etablissements Publics d'enseignement primaire* (EPEP).

Chaque EPEP a un statut propre défini lors de sa création et rassemble des écoles d'un secteur géographique donné à l'initiative des collectivités locales concernées. L'EPEP est administré par un Conseil d'administration composé à 50% d'élus politiques locaux et présidé obligatoirement par un élu dont la voix est prépondérante.

Un directeur est nommé par l'autorité académique, il est chargé de faire appliquer les décisions du C.A. aux enseignants de l'EPEP.

Enfin, chaque EPEP définit son projet d'établissement auquel sont soumises les écoles et dispose d'un budget voté par le C.A.

Les enjeux sont multiples. Ils sont, bien sûr, d'ordre économique. La mutualisation des moyens financiers, le regroupement de plusieurs écoles au sein d'un même EPEP ne manquera pas de s'accompagner de fermetures de classes ou même d'écoles. En vingt ans, 10.992 écoles publiques ont été supprimées.

Au-delà de l'aspect financier, il s'agit bien là d'une refonte complète de l'école publique qui conduirait à terme à une remise en cause des statuts des fonctionnaires et donc à une totale dénationalisation du service public. Le caractère propre de chaque établissement autonome ne peut qu'aboutir à terme à une privatisation de l'école.

Si les enseignants sont sous la coupe des élus politiques habilités à définir des projets pédagogiques, l'indépendance professionnelle des enseignants est fondamentalement remise en cause et, par voie de conséquence, le statut de la fonction publique est obsolète. C'est la même logique qui amène le ministre à vouloir faire du directeur d'école un supérieur hiérarchique destiné à imposer la loi des élus locaux et des groupes de pressions divers aux enseignants des écoles. Fort heureusement, la défense de l'école républicaine et communale s'organise. Les membres du *Conseil Supérieur de l'Education* ont condamné le projet de décret De Robien sur les EPEP (pour mémoire, 41 voix contre, 1 abstention, le Ministre n'a trouvé qu'une seule voix POUR approuver son projet, celle du MEDEF).

A l'initiative du SNUDI FORCE-OUVRIERE, l'unité s'opère sur un mot d'ordre clair et concis: *Retrait du projet de décret sur les EPEP!*

C'est sur cette base qu'a eu lieu une manifestation au Ministère mercredi 14 mars. Ce n'est qu'une première étape, seule une grève et une manifestation nationale peuvent faire reculer le gouvernement. Pour y parvenir, il faudra faire sauter le verrou des appareils syndicaux autonomes, le rôle du SNUDI-FO, syndicat confédéré sera donc déterminant. Parents d'élèves et enseignants, la défense de l'école publique est l'affaire de tous.

Christophe BITAUD

ADRESSE AUX MILITANTS ET SYNDICATS DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL FORCE-OUVRIERE...

Dès ses origines, le mouvement syndical s'est constitué dans un cadre international. «*Prolétaires de tous les pays, unissez-vous!*», proclamait l'*Association Internationale des Travailleurs* fondée le 28 septembre 1864 à Londres.

L'Internationale syndicale doit faire vivre concrètement la solidarité entre les classes ouvrières de tous les pays, assurer la liaison et l'information... Encore faut-il que l'outil soit à la hauteur de la tâche. Ainsi, immédiatement après sa création en 1947, la question internationale s'est posée à la nouvelle confédération ayant vocation à continuer la C.G.T.: *La Confédération Générale du Travail FORCE-OUVRIERE*.

Après débat entre les militants, il a été décidé de ne pas rejoindre la *Fédération Syndicale Mondiale* (F.S.M.) inféodée aux staliniens pas plus que la *Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens* (C.I.S.C.), laïcité et indépendance obligent.

C'est ainsi que les militants de la C.G.T.F.O. contribuèrent largement à la création de la *Confédération Internationale des Syndicats Libres* (C.I.S.L.). Certes, les orientations de la C.I.S.L. furent parfois critiquables et l'action revendicative pas toujours aussi combative que nous l'aurions souhaité mais la liberté et l'indépendance syndicale furent toujours préservées.

Un premier pas vers l'intégration fut franchi lorsque la branche européenne de la C.I.S.L. se transforma en *Confédération Européenne des Syndicats* (C.E.S.). Cette nouvelle structure s'est très vite avérée n'être rien d'autre que la courroie de transmission de la *Commission Européenne*. L'objectif était de transformer les organisations syndicales en structures subsidiaires impliquées dans la mise en œuvre des directives européennes visant à créer le fameux marché libre à l'échelle de notre continent, ce qui passe nécessairement par la destruction des droits et acquis de la classe ouvrière.

Le processus d'intégration syndicale se poursuit. Début novembre 2006, un congrès constitutif a porté la *Confédération Syndicale Internationale* sur les fonds baptismaux. Auparavant, la C.I.S.L. et la C.M.T. (*La Confédération Mondiale du Travail*, héritière de la C.I.S.C.) ont chacune tenu un congrès de dissolution pour pouvoir ensemble donner naissance à cette fameuse C.S.I. Ainsi, les vœux de l'*Organisation Mondiale du Commerce* et du *Fonds Monétaire Internationale* sont comblés, la C.S.I. devient l'interlocuteur unique dans le cadre d'une gouvernance de l'économie globalisée.

Il n'est qu'à lire la déclaration de principe de la C.S.I. pour s'en convaincre: «(...) Elle assume la tâche de combattre la pauvreté, la faim, l'exploitation, l'oppression et l'inégalité par le biais de l'action internationale que réclament les conditions de l'économie globalisée, tout comme elle assume la tâche de lutter pour la gouvernance démocratique de cette économie (...)». Plus loin «*La Confédération exprime son soutien indéfectible aux principes et au rôle des Nations Unies, et à sa légitimité et son autorité uniques (...), appelant le respect et l'adhésion de la communauté internationale toute entière*».

Il est précisé par ailleurs en évoquant les moyens d'action de cette nouvelle organisation: «*Elle développera des liens et des coopérations avec d'autres organisations de la société civile et groupements politiques*». Quand on connaît les liens qui existent entre nombre d'O.N.G. et la hiérarchie catholique, on n'est nullement surpris d'apprendre que les promoteurs de la C.S.I. ne proposent rien de moins que d'en finir avec l'indépendance syndicale, avec la Charte d'Amiens qui est au mouvement ouvrier ce que la laïcité est à la République!

Comment, dès lors, accepter que la C.G.T.-F.O. adhère à la C.S.I.? Comment accepter surtout que cette adhésion soit décidée sans débat des syndicats et des militants, en négation du fédéralisme qui est le ciment du syndicalisme libre et indépendant de la C.G.T.-F.O.?

C'est pourquoi les syndicats et les syndiqués soussignés exigent que la question de l'adhésion à la C.S.I. fasse l'objet d'un débat et d'une décision du Congrès Confédéral de la C.G.T.-F.O. à Lille et pour leur part se prononcent contre l'adhésion de la C.G.T.-F.O. à la C.S.I.

Se sont associés à cette Adresse:

José AMIGO (82) - Josiane ANSQUER (29) - Jean-Joseph ARNAUD (44) - Sylvain AUVRAY (50) - Nicole BARNOUD (69) - Jacques BENARD (29) - Christophe BITAUD (75) - Anna BOUYER (38) - Maïté BOYADJIS (44) - Marie-Catherine BOYADJIS (44) - Patrick BROSSARD (44) - Marie-Louise BREUT-PICHON (29) - Jean-Pierre BRUCHOT (82) - Christian CAMELIN (91) - Caroline COQUILLE (82) - François COUTURIER (44) - Daniel CRUSBERG (82) - Thierry DELAUNAY (49) - Jean-Manuel DELSAUX (44) - Jean-Bernard DUBUISSON (25) - Marie-Anne DUGUE (44) - Marguerite FABRE (44) - Béatrice FERRER (38) - Michel FIUPPI (82) - Jean-Claude GARNES (69) - Yves GERIN (38) - Ludovic GUILLAUMA (82) - Alexandre HEBERT (44) - Marc HEBERT (29) - Christian JOYEUX-BOUILLON (69) - Bertrand KANBAN (44) - Johann LAURENCY (44) - André LE BEHEREC (56) - Jean LE CADRE (44) - Jean-Paul LE FEBURE (69) - Claude LEMEL (57) - Jean-Claude LOEW (91) - Robert MABILON (69) - Serge MAHE (44) - Bérengère NAYMAN (44) - Morgane PAGE (50) - Michel PARCABE (33) - Yann PERROTTE (50) - Marc PREVOTEL (33) - Jo SALAMERO (33) - Jacqueline SALIOU (44) - Katia SANOGO (85) - Casimir SOCHACKI (75) - Laurence STRIBY (25) - Jean THIRLAND (56) - Ariette TORILLEC (44) - Odile TROUS-SEAU (44) - Michel VILLEREY (89) - Gérard VOLEAU (44) -

Je soussigné(e), ..., déclare m'associer publiquement à cette Adresse...

EN VRAC...

*Si tu ne digères pas la soutane, évite de manger le missionnaire!
Proverbe bantou (inventé par Alexandre VIALATTE)*

LOTÉRIE DÉMOCRATIQUE

A priori le gain de l'un nous évitait de subir l'autre. Telle était l'équation. S'y ajoutait une évidence énorme, extraite de l'histoire aussi bien récente que lointaine: non la «droite» et la «gauche» ce n'est pas pareil; en effet, je n'ai pas le souvenir d'avoir été déçu par la «droite», au contraire, il lui est souvent arrivé de faire pire que ce qu'on pouvait imaginer. Ceci étant, je n'ai pas fait partie des presque 85% qui sont allés voter, je suis resté chez moi, exerçant ma liberté qu'a tout citoyen de s'abstenir. Il n'est pas certain que cela dure. Déjà les machines à voter qui se pointent à l'horizon, quand elles fonctionneront correctement risquent de nous être imposées. Elles nous enlèveront alors la liberté de voter nul de la manière qui nous plaît.

Pour en revenir à nos deux derniers candidats, si l'on en croit les bouquins d'Eric Besson (1) et d'Azouz Begag (2), tous deux sont plutôt caractériels. Ces exercices de style font partie, bien entendu, de la catégorie des plaidoyers pro domo, chacun des auteurs s'étant séparé de son groupe originel pour plus que des atomes pas crochus ou des divergences politiques. Les égos surdimensionnés sont très piégeux.

Toutefois, Besson fait à Marie-Ségolène des reproches politiques très précis, notamment d'être quasiment révoltée par le progrès technique. Ce qui fait mieux comprendre pourquoi elle a pris un «conseiller» venant de Greenpeace. A part ça, il ne nous apprend rien de plus sur elle que n'en écrivait Philippe Meyer en 1995, ce qui était déjà pas mal gratiné. Quant à Bégaq ses bondieuseries musulmanes, aussi chiantes que les christiques, au début j'ai cru que c'était de l'humour, mais non, il ne rigole pas avec son papa décédé qui le voit de là-haut. Cet aimable concitoyen, que les plus salauds de ses collègues ministres traitaient comme le «bougnole de service», ferait mieux de se convaincre que notre hexagone contient un nombre très important d'athées et d'agnostiques (de l'ordre d'au moins 25% selon un sondage récent publié par *La Croix*) qui ne vont pas emmerder les croyants dans leurs lieux de culte, mais qui détestent être importunés dans l'espace public par les bondieuseries de ces braves gens.

Pour revenir à la loterie démocratique, Nicolas et Marie-Ségolène, c'est vrai que ce n'est pas tout à fait pareil, mais les deux ont fait des promesses que Bruxelles ne peut pas leur laisser tenir, et chacun d'eux le sait très bien. Pourquoi faire tant de bruit alors qu'on pourrait désigner le ou la locataire de l'Élysée à pile ou face. Le nouveau président du conseil constitutionnel s'en tirerait très bien.

DETENTE

Bon! On vient de se farcir des semaines de campagne pas toujours folichonnes, on a bien le droit de s'amuser un peu. C'est une histoire se passant au Moyen Age qu'un copain m'a passée après l'avoir piquée sur internet.

Imaginez une princesse, jeune et jolie, qui attirait les regards de tous les aristos mâles du royaume. Malheureusement, elle souffrait d'un «bug»: tout ce qu'elle touchait fondait. Peu importe la manière, fer, bronze, bois, acier, plastique, céramique, etc. Dès que l'objet entrait en contact avec sa main, il fondait

De ce fait les hommes étaient effrayés à l'idée de la toucher. Personne ne voulait l'épouser. Le roi était désespéré, ne sachant que faire pour aider sa fille. Il prit alors conseil des plus célèbres enchanteurs et magiciens du pays. L'un deux lui affirma: «*Sire, si votre fille touche un seul objet qui ne fond pas, elle sera définitivement guérie*». Le roi reprit espoir. Quelques jours plus tard, il organisa une manifestation au château au cours de laquelle n'importe quel homme pouvait soumettre n'importe quel objet au toucher de la princesse...Le chevalier qui arriverait ainsi à la guérir pourrait l'épouser et hériter de l'immense fortune du roi.

Trois jeunes princes furent candidats. Le premier apporta un objet en titane..., mais hélas, aussitôt

(1) Eric BESSON, *Qui connaît Madame ROYAL?* Grasset, Paris, 2007, 168pp, 12,90 •.

(2) Azouz BEGAG, *Un mouton dans la baignoire*, Fayard, Paris 2007, 384pp. 20•.

que la princesse le toucha, l'objet se mit à fondre...Le second prince apporta un énorme diamant, persuadé que le diamant est la substance la plus solide et qu'il ne fondrait pas, malheureusement dès que la princesse le toucha, il se mit à fondre. Le troisième prince approcha de la princesse et lui dit: «*Glissez votre main dans ma poche*». La princesse s'exécuta...tout en rougissant. Elle toucha quelque chose de dur, elle le serra dans sa main et la chose ne fondit pas !!! Le roi était au comble de la joie. Sa fille était guérie. Le prince put l'épouser et une grande fête eut lieu dans le royaume pendant trois jours.

Mais qu'y avait-il donc dans la poche de pantalon du prince? La réponse est quelques lignes plus loin.

NOUVELLES DU FRONT

Viol - Vu de Sirius c'est peut-être une magnifique histoire d'amour, comme dans les romans de gare. Vous avez sans doute oublié le fait divers: une gamine de onze ans qui accouche d'un enfant dont le père a dix neuf ans. Père qui assume. Il se trouve que la gamine a l'aspect d'une jeune fille de dix sept à dix huit ans. J'en ai eu connaissance par une émission de télé où une militante féministe dont je ne doute pas qu'elle lutte efficacement contre cette saloperie qu'est le viol, caricaturait la situation: «*En France, la loi ne reconnaît pas aux mineurs de moins de quinze ans le droit à la sexualité. Donc c'est un viol*». Larousse (2004) définit le viol: «*Acte de pénétration sexuelle commis sur autrui par violence, contrainte, menace ou surprise, pénalement répréhensible*».

Ainsi, pour l'honorable et vertueuse «féministe», l'acte sexuel mutuellement assumé est assimilé à un viol et doit conduire le partenaire masculin en prison ...Brave femme!

Epicure. - Dans sa Lettre sur le bonheur, il écrivait: «*Le plus effrayant des maux, la mort, ne nous est rien: quand nous sommes, la mort n'est pas là, et quand la mort est là, c'est nous qui ne sommes pas! Elle ne concerne donc ni les vivants, ni les trépassés, étant donné que pour les uns elle n'est point, et que les autres ne sont plus*».

Vive la pub! - Dans la poche du prince il y avait bien sûr des MnM...qui fondent dans la bouche, mais pas dans la main. A quoi pensiez-vous donc? Si vous persistez dans cette voie, les peine-à-jouir qui nous gouvernent risquent de vous retirer votre droit de vote, indécent personnage!!!

Malbouffe. - On est parfois bien niaiseux: je ne pensais pas que les salopards de technocrates bruxellois bouffeurs de merde attaqueraient nos fromages au lait cru sans que cela fasse un scandale parmi les professionnels de l'alimentation. Eh bien, il y a quelques jours, j'achète un camembert *Lepetit* fait à cœur, comme je les aime. Après l'avoir entamé, lors du repas suivant je remarque que le couvercle ne porte plus *AU LAIT CRU* bien en vue, mais en bas et en petits caractères au lait thermisé.

C'est sûr, la seule solution avec les totalitaires bruxellois c'est d'aller sur place les prendre au collet et leur botter le cul jusqu'à ce qu'ils n'aient plus envie de nous obliger à bouffer la merde qu'ils aiment.

Marc PREVOTEL.

«*L'ANARCHO-SYNDICALISTE*»

19, rue de l'Etang Bernard - 44400 Rezé

Abonnement pour 20 n°: 30 euros

Abonnement de soutien: 40 euros

Verser à : ASSOCIATION DES GROUPES FERNAND PELLOUTIER

CCP : 9998 28B Nantes; 19, rue de l'Etang Bernard - 44400 Rezé

Imprimerie spéciale de *L'Anarcho-Syndicaliste*

Directeur: Alexandre HEBERT
